

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

Nombre de Conseillers :

En exercice : 8

Présents : 7

DELIBERATION N°15-2019

Séance du 28 mai 2019



L'an deux mille dix-neuf le mardi 28 mai à 18h15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 14 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre. Mme BLANC Danielle, Mme STEFANI Noëlle

Absent : M. FAURE Jean-Claude

Secrétaire : Mme STEFANI Noëlle

Objet : VOIRIE 2019 subvention au Conseil Départemental

Le Maire indique aux membres présents que lors de la Commission Permanente du 2 avril 2019, le conseil Départemental a attribué une subvention concernant les travaux de voirie communale à hauteur de 6 000 € sur proposition des Conseillers Départementaux du canton de TALLARD.

Les travaux pourraient concerner les chemins suivants :

- chemin porcherie Bastonne
- parking salle Serre Soleil
- chemin des Iles plan de Lardier

Le plan de financement pourrait être le suivant :

• Montant travaux HT	23 901
• Subvention Département	6 000
• Autofinancement	17 901
• TVA	4 780.20
• Montant total travaux	28 681.20

Après en entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des présents :

- accepte la proposition du Maire pour la réfection de la voirie communale programme 2019
- accepte le plan de financement

Le Maire

Rémi COSTORIER

